

La Ville de Herstal recherche

un ouvrier qualifié **menuisier (H/F/X)**

 **Service Exécution** |  **Contrat à durée déterminée** en vue d'engagement **(6 mois)**

Envie de mettre vos talents techniques au service du public ?

Devenez notre nouveau collègue pour propulser les projets de notre Ville !

Saisissez cette opportunité de booster votre carrière tout en jouant un rôle décisif pour le cadre de vie des Herstaliens.

Votre rôle

Travaux de fabrication (Atelier) & Pose sur chantier

- **Usinage et transformation** : Débiter, scier, raboter et encoller les chants sur différentes essences de bois, dérivés et autres matériaux contemporains.
- **Création sur-mesure** : Confectionner et poser des châssis en bois, du mobilier sur-mesure, des parquets et des bardages extérieurs.
- **Aménagement intérieur** : Réaliser et installer des cloisons, faux-plafonds et planchers dans les bâtiments communaux.
- **Équipements spécifiques** : Poser des châssis en PVC/Alu, des stores, des tentures ainsi que des films de protection solaire.

Maintenance, Dépannage & Logistique urbaine

- **Maintenance des bâtiments** : Assurer les petits dépannages réguliers (remplacement de quincaillerie sur châssis, réparation d'agencements, fixation de tableaux et d'étagères, copie de clés).
- **Événementiel** : Monter et démonter les chalets lors des diverses manifestations culturelles et sportives de la Ville.
- **Sécurité des sites** : Prendre en charge la sécurisation, l'ouverture des bâtiments communaux et participer activement au service de garde du Service des Travaux.

Collaboration technique & Gestion

- **Co-conception** : Collaborer avec les architectes et techniciens du service pour concevoir les meilleures solutions techniques.
- **Esprit d'équipe** : Travailler main dans la main avec les autres corps de métier pour l'entretien global du patrimoine communal.
- **Suivi administratif** : Réaliser les demandes de devis pour les matériaux nécessaires.

Organisation, Sécurité & Évolution

- **Rigueur opérationnelle** : Respecter scrupuleusement le planning, les consignes reçues et les mesures de sécurité sur chaque chantier.
- **Communication** : Assurer un feedback régulier à votre hiérarchie et signaler tout obstacle impactant la qualité du travail.
- **Logistique** : Conduire les véhicules de service et assurer l'entretien rigoureux du matériel mis à votre disposition.

- **Développement** : Suivre les formations nécessaires pour maintenir et faire évoluer vos compétences.

Profil

Vous êtes :

- Ressortissant ou non de l'Union européenne ;
- De bonne conduite, vie et mœurs (un extrait de casier judiciaire – modèle 1 sera demandé lors de l'engagement) ;
- Soit titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire inférieur (technique ou professionnel) en menuiserie.
Soit justifier d'une expérience de pratique professionnelle de 5 ans au moins en menuiserie.
Pour les diplômés obtenus dans un autre pays que la Belgique, l'attestation d'équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française) est obligatoire ;
- Disposé à travailler seul ou en équipe, en collaboration avec les autres services communaux ;
- Orienté public et vous appréciez le contact avec la population ;
- Rigoureux, proactif, dynamique et polyvalent.

Atouts :

- Expérience utile à la fonction.

Conditions

Contrat à durée déterminée (six mois), suivi d'un contrat de plus longue durée si les prestations sont conformes aux attentes.

Entrée en fonction souhaitée dès que possible (1^{er} juillet 2026 souhaité).

Régime de travail :

Les prestations, d'un volume de 37h00 par semaine, seront réparties du lundi au vendredi, selon l'horaire suivant :

- Lundi au jeudi : 07h45 – 16h30
- Vendredi : 07h45 – 12h45.

Toutefois, des prestations en dehors de ces plages sont envisageables de manière ponctuelle, moyennant récupération des heures prestées.

Congés annuels : 30 jours par an au minimum au prorata des prestations.

Rémunération :

Echelle D.2

Salaire mensuel brut : 2.755,08 € mensuel brut sans ancienneté – 3.236,10 € avec 10 années d'ancienneté.

Valorisation de l'expérience : reprise de l'ancienneté acquise dans le secteur public sans limite de durée et maximum 10 ans dans le secteur privé (si l'ancienneté est jugée analogue).

Avantages et mobilité :



Déplacements :

- Remboursement des frais de transport en commun (50%) ;
- Indemnité kilométrique pour les déplacements domicile - travail à vélo.

Renseignements :



Contrat :

Monsieur Pierre **Winandy**, Gradué spécifique au service des Ressources humaines.

- ⇒  Tél : 04 256 85 04 – le mardi et jeudi de 10h00 à 12h00 exclusivement
- ⇒  mail : pierre.winandy@herstal.be

Fonction :

Monsieur Antony **Vercheval**, Agent Technique en chef.

- ⇒  Tél : 04 256 88 57 ou portable 0477/49 55 00 - Lundi au jeudi : 9h00 à 16h00
- ⇒  mail : anthony.vercheval@herstal.be

Procédure :

- **Etape 1** : nous sélectionnons votre candidature sur la base de votre dossier ;
- **Etape 2** : nous vous invitons à un entretien : un échange sur votre parcours, vos compétences et vos motivations pour ce poste ;
- **Etape 3** : nous informons l'ensemble des candidats de la décision prise.

Candidature

Ce défi vous inspire ?

Partagez-nous votre CV détaillé (dates et contenu des différentes missions) au format PDF à l'adresse ville@herstal.be avant le **24 juin 2026 à 12 heures**.

Exit la lettre de motivation classique : décrivez-nous en quelques lignes dans le corps de votre mail pourquoi ce projet vous ressemble !

Une copie du diplôme original (attestation provisoire acceptée si le diplôme a été obtenu l'année précédente ou en cours) et, le cas échéant, de l'attestation d'équivalence du diplôme vous seront réclamées avant l'entrée en fonction.

Les candidats ressortissants d'un pays hors Espace économique européen devront également transmettre une copie recto-verso de leur titre de séjour et du document autorisant le travail en Belgique.

Nous avons hâte de découvrir votre parcours !